



DEMANDE DE SUBVENTION



Les demandes de subvention de fonctionnement ou pour un projet ou une action doivent être envoyées (cachet de la poste faisant foi) ou déposées à la mairie **avant le 15 décembre 2020**. Les dossiers envoyés ou déposés hors délai ne pourront être étudiés que dans la limite des crédits disponibles. Les dossiers incomplets seront retournés non étudiés afin qu'ils soient complétés et transmis dans le délai prescrit.

Mairie de Mesnil saint Loup : Tél : 03 25 40 42 17 Mail : mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr

Identification de l'association

Nom de l'association :

Sigle usuel :

Adresse du siège social figurant dans les statuts :

Code postal : Commune :

Téléphone de l'association :

E-mail :

N° de déclaration en préfecture :

Représentant légal de l'association:

Nom et prénom : Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Portable :

E-mail :

Trésorier de l'association:

Nom et prénom : Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Portable :

E-mail :

Composition du Bureau (Président, trésorier, secrétaire)

Nom - Prénom	Fonction

Aides en nature et financières accordées à l'association par d'autres collectivités publiques (Communauté de communes, Conseil général,.....) (Lors du dernier exercice clos)

L'association a-t-elle bénéficié d'aides en nature et financières émanant d'autres collectivités publiques

- Oui
 Non

Si oui de quelle(s) collectivité(s) :
Précisez la nature de ces concours :
Montant :

Ressources Humaines de l'association

Nombre d'adhérents « personnes physiques » (à jour de leur cotisation) :
Nombre total de salariés :

Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

- Représentant(e) légal(e) de l'association
Ou
 Personne ayant le pouvoir d'engager l'association

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier et les pièces jointes
- S'engage à utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée par la Commune de Mesnil saint Loup conformément à sa destination prévisionnelle, et à mettre à disposition, sur demande de la Commune, toutes pièces justificatives d'utilisation de cette aide.

Demande de subvention pour l'année :

- De € pour le fonctionnement de l'association
ET /OU
 De € pour la réalisation d'un projet ou d'une action (dans ce cas remplir l'annexe)

Liste des pièces à joindre à toute demande :

- Un exemplaire des statuts (obligatoire pour une 1^{ère} demande ou modification pour demande suivante)
 Une copie du récépissé de déclaration de l'association en préfecture
 Le compte-rendu de la dernière assemblée générale approuvant les comptes annuels et le détail du bilan financier
 Un relevé d'identité bancaire
 Une copie d'attestation d'assurance

Attention !

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de service où vous avez déposé votre dossier.

Fait-le :

Signature :

NOM DE L'ASSOCIATION :

INTITULE DU PROJET OU DE L'ACTION :

DEMANDE DE SUBVENTION AFFECTEE A UN PROJET OU UNE ACTION

Ne remplir ce cadre que si la demande de subvention correspond à un projet ou à une action à mettre en place.

1 - PRESENTATION DETAILLE DU PROJET OU DE L'ACTION

(Joindre éventuellement des documents de présentation)

Date : Lieu :

Durée :

Public ciblé :

.....

Nombre de bénéficiaires :

Nombre de participants :

Contenu et objectif du projet ou de l'action :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) ?

Pratiques tarifaires appliquées au projet ou à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, ...) ?

2 – BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET OU DE L'ACTION

Joindre le budget prévisionnel détaillé et équilibré du projet ou de l'action

L'association sollicite une subvention de € qui représente du total des produits (Montant demandé / total des produits x 100).

DEPOT DES DOSSIERS

Le dossier doit être envoyé (cachet de la poste faisant foi) ou déposé en un seul exemplaire avant le 15 décembre à la mairie de MESNIL SAINT LOUP

Fait à..... le.....

(Signature)